



Juillet 2016

Concept régional de la relève 16/17

Région Jura-Seeland



Marina Bolgiani
Responsable du concept régional de la relève

1) GÉNÉRALITÉS

SwissVolley Région Jura-Seeland, région regroupant deux cantons (Berne et Jura), développe plusieurs activités dans le domaine de la relève visant à atteindre les objectifs généraux poursuivis par SwissVolley (SV par la suite), à savoir :

- la promotion du volleyball de manière générale, avec, pour objectifs, le **maintien (ou, dans l'idéal, l'augmentation)** du nombre de membres et de clubs ;
- **l'amélioration de la qualité de la formation des joueurs/joueuses dans le sport régional et de performance, en tentant d'articuler les cadres régional et national** avec un maximum de cohérence et de transparence.

Comme il sera présenté ci-dessous, la région SVRJS investit environ CHF 28'500.- pour la saison 2016/2017 dans des projets touchant le domaine de la relève. Ces investissements concernent les projets suivants : **l'équipe SAR C Filles, l'équipe SAR C garçons**, les groupes Volley Jumpers Filles et Garçons, le minivolley, le plan stratégique de développement du volleyball de SVRJS, le Centre de formation de VFM et le SCE de Bienne. Certains projets relèvent de la gestion des clubs (minivolley, par exemple), tout en étant chapeautés par des responsables régionaux, **tandis que d'autres** sont dirigés essentiellement par des membres du comité régional et les entraîneurs responsables concernés (SAR ou Volley Jumpers).

La personne responsable du concept régional de la relève est Marina Bolgiani. Les objectifs des activités SAR et Volley Jumpers sont discutés et réévalués **de saison en saison. Indépendamment de leur réussite ou non, ils font l'objet d'une** réévaluation en tenant compte du déroulement des activités en cours de saison précédente et du nouveau contingent qui se présente aux entraîneurs. Les concepts **spécifiquement liés aux clubs, quant à eux, ne font pas l'objet d'une** réévaluation de saison en saison et dépendent plus largement des demandes/préoccupations émanant des clubs (au fil de la saison ou lors **de l'Assemblée des délégués**), dans la **mesure où ces derniers disposent d'une** gestion largement autonome des objectifs exposés ci-dessous.

2) TÂCHES DES CLUBS – BILAN ET PROJETS

Responsables impliqués : les clubs, les entraîneurs, la responsable minivolley (Bérénice Willemin), le coordinateur du plan stratégique SVRJS (Roland Zbinden).

Les clubs maintiennent leur rôle central dans le concept de la relève dans notre région :

- Ils entretiennent des contacts avec les écoles, les communes et les sociétés de gymnastique locales **afin d'attirer de nouveaux membres** ou, du moins, maintenir leur nombre de licenciés ;
- **Ils assurent la formation technique et tactique de joueurs d'âges différents grâce à l'encadrement d'entraîneurs formés J+S** ;
- Ils envoient leurs joueurs/joueuses talentueux dans les groupes SAR/Volley Jumpers ou les Centres de formation.

2.1) PRATIQUE DU VOLLEYBALL DANS LA RÉGION

Le concept régional de la relève 2015/2016 expliquait que SVRJS n'impose pas de mode de fonctionnement spécifique aux clubs pour la réalisation de ces différents rôles. Il mettait en avant que certains clubs – VBC Nidau, VBC Porrentruy – **parvenaient à attirer de nouveaux membres plus facilement que d'autres (approche intéressante, publicité)** et que des clubs plus petits tendaient à disparaître tandis que les joueurs se concentraient dans des grands clubs. Il présentait aussi le plan **stratégique développé par la région en 2012 et précisait que l'axe de la promotion de la pratique du volleyball (développement du volleyball dans les écoles, encouragement des clubs à augmenter son nombre de licenciés) n'avait pas été mis en œuvre, faute de personnes motivées à s'engager et en dépit des 5000.-** envisagés par le comité pour sa réalisation.

La réussite de la mission consistant à attirer de nouveaux membres et/ou à garder **les anciens membres est évaluée au travers d'une comparaison entre le nombre de licenciés** pour la saison 2014/2015 et celui de la saison 2015/2016. La comparaison du nombre de licenciés entre les saisons 14/15 (1182 licences commandées) et 15/16 (1175 licences commandées) révèle que le nombre de licenciés dans la région SVRJS est resté stable (- 7 licences), **ce qui signifie que l'objectif de maintien – à défaut d'une augmentation – est atteint.**

	Sexe	2014/2015	2015/2016	Différence
Total	Femmes	876	867	- 9
	Hommes	306	308	+ 2
	Juniors F	579	572	- 7
	Juniors G	136	145	+ 9

Une comparaison des licenciés en âges juniors, détaillant les différentes catégories

juniors, a été réalisée en adaptant l'analyse aux âges juniors retenus au cours des 2 saisons.

Ainsi, la situation chez les juniors est la suivante :

Catégorie	Juniors F			Juniors G		
	14/15	15/16	Différence	14/15	15/16	Différence
M23	120	128	+ 8	43	49	+ 6
M19	126	107	- 19	14	14	0
M17	115	122	+ 7	8	5	- 3
M15	83	64	- 19	0	3	+ 3
M13	56	68	+ 12	4	18	+ 14
M11	79	83	+ 4	67	56	- 9

Si, dans l'ensemble, l'analyse révèle que le nombre de juniors est resté relativement stable dans la région (- 7 filles et + 9 garçons), le tableau ci-dessus révèle néanmoins une perte importante de juniors DM19, DM15 et HM11 entre les 2 saisons. **C'est dans la catégorie M13 que la région a gagné le plus de membres licenciés.** Chez les filles M15, il faut toutefois relever que les juniors filles participant seulement aux tournois de minivolleyball en catégorie M15 (et pas au championnat régional) **ne sont pas incluses dans le nombre de licenciées de SVRJS car elles n'ont pas besoin de licence officielle pour cette compétition.** Il y a en fait plus que 83 joueuses en 14/15 et 64 joueuses en 15/16 qui sont en âge M15 dans la région mais les chiffres exacts ne sont pas connus. **C'est donc plutôt chez les DM19 que la diminution est la plus inquiétante.**

Le concept régional de la relève 2016/2017 n'impose pas de mode de fonctionnement spécifique aux clubs de la région SVRJS pour augmenter leur nombre de membres. **A priori, l'axe de la promotion de la pratique du volleyball ne sera pas mis en œuvre durant la saison 2016/2017, faute de personnes motivées à s'engager pour sa réalisation.** Chaque club mettra donc ses propres moyens en œuvre afin de trouver de nouveaux membres et/ou de maintenir le nombre de membres en 2015/2016. Le même type de comparaison effectué ci-dessus sera réalisé à la fin du championnat 2016/2017. Notons déjà que 94 équipes sont inscrites en championnat dans la région pour la saison 2016/2017, contre 92 équipes pour la saison 2015/2016. **Aucun nouveau club ou aucun club démissionnaire n'est annoncé pour la saison 2016/2017.**

A nouveau, la concentration dans certains clubs est observée dans la région de Porrentruy, de Delémont, des Franches-Montagnes, du Jura bernois et de Bienne. **Chez les juniors, certaines équipes ont disparu d'un championnat pour monter dans un autre en raison de l'âge de la majorité des joueuses, et pas de leur niveau de volleyball, car le maintien dans une catégorie aurait entraîné la suppression de l'équipe, par manque de joueuses.**

Par ailleurs, le concept « School Volley » visant – entre autres – l'augmentation du

nombre de licenciés dans les clubs n'a pas été déployé dans les écoles primaires durant la saison 2015/2016 ; il semble que cette approche restera peu pratiquée durant la saison 2016/2017. Cependant, le fait que différents projets/offres existent dans la région explique peut-être le manque d'intérêt pour le concept « School Volley ». Des pratiques différentes sont observées selon les parties des régions :

- Dans le cadre de l'offre du « Sport scolaire », la ville de **Bienne** propose 3 cours de volleyball (1 pour les 5-7 ans, 1 pour les 8-10 ans et 1 pour les 11-16 ans), ainsi qu'un cours de beachvolley pour les enfants/adolescents âgés de 11 à 16 ans ;
- Des cours facultatifs de volleyball seront proposés dans différentes écoles secondaires du **Jura** (Delémont, Porrentruy, par exemple).

2.2) FORMATION TECHNIQUE ET TACTIQUE DES JUNIORS DANS LA RÉGION

La formation technique et tactique des joueurs au sein des clubs couvre plusieurs tranches d'âge dans la région SVRJS par le biais d'activités Kids Volley et minivolley (enfants nés entre 2002 et 2010), ainsi que de championnats juniors réguliers.

En raison de la modification des CHS juniors par SwissVolley (système du Final Four), une séance réunissant les chefs techniques des différents clubs a eu lieu en **février 2016 afin de planifier les championnats juniors à l'avenir. Des échanges très riches** ont mis en évidence la nécessité de collaborer entre clubs si nous souhaitons que notre région garde une certaine compétitivité au niveau national, ainsi que le souhait de proposer des championnats plus intéressants aux équipes juniors talentueuses, **tant le niveau s'est avéré hétérogène dans les catégories Titre et Formation** (même si les 2 groupes étaient distingués). Pour la saison 16/17, des modifications importantes seront apportées aux championnats régionaux, avec les **objectifs d'améliorer le niveau des équipes juniors talentueuses et d'homogénéiser le niveau des équipes juniors intéressées par le sport de masse.** Elles seront présentées **plus loin, avec l'analyse de l'offre proposée aux différentes catégories juniors** dans la région SVRJS. Une autre séance réunissant les chefs techniques **sera organisée en octobre 2016, en parallèle de l'inscription des équipes aux tournois de qualification aux CHS** (délai : 15 octobre 2016).

Le bilan du concept régional de la relève 15/16 concernant les activités minivolley (M10 Kids, M13 et M15 4x4) est positif. 52 équipes, provenant de 10 clubs, ont été inscrites (+ 5 par rapport à la saison 14/15) ; cela a représenté 290 enfants ayant participé à un tournoi au moins. Si les filières de formation masculines et féminines **n'étaient pas différenciées à l'origine**, nous avons constaté une augmentation du nombre de garçons dans ces catégories : un championnat M13 garçons a donc pu être mis sur pied (3 équipes garçons + 2 équipes mixtes) et une équipe mixte M15 a été intégrée au championnat M15 filles 4x4. La journée nationale KidsVolley de Bienne a aussi remporté un succès important, avec 28 équipes inscrites (+ 3 par rapport à la saison 14/15) ; cela représente 131 enfants, dont une cinquantaine de

garçons. Le détail des inscriptions est le suivant : **13 équipes M15 filles (+1 qu'en 14/15 ; réparties en groupes « plaisir » et « compétition »)** et 1 équipe M15 mixte, 9 équipes M13 filles (**-1 qu'en 14/15 ; réparties en 2 groupes « plaisir » et « compétition »**), 3 équipes M13 garçons et 2 équipes M13 mixte (dans le même groupe). Pour les activités Kids et minivolley, SVRJS a investi 2'000.- au cours de la saison 15/16. Il investira 2'500.- pour la saison 16/17.

Le concept régional de la relève 16/17 prévoit les dispositions suivantes pour les catégories M10 Kids, M13 et M15 4x4 :

A noter que les inscriptions ne sont pas encore faites ; les clubs concernés sont ceux qui ont inscrit une équipe pour la saison 15/16 et dont une réinscription peut donc être attendue.

Catégorie		Sexe	
		Filles	Garçons
M10 Kids	Années	Concept non différencié entre filles et garçons ; années de naissance : 2007 et +	
	Clubs	Clubs concernés : VBC La Suze, VBC Tramelan, VEBB, VBC La Vendline, VB Péry, VFM, BMV92, VBC Porrentruy. Continuité des activités assurée par la présence d'équipes minivolley et/ou juniors plus âgées dans ces mêmes clubs.	
	Possibilités d'entraînement	1 entraînement hebdomadaire (1h30) – sauf VFM 2x – dans le respect des principes du Kids Volley ; Entraîneurs avec formation J+S Kids/Sport de jeunes/Volley exigée.	
	Niveaux	Niveaux 1/2/3/4 représentés dans la région (en moyenne 8 équipes par niveau) 4 tournois annuels + journées nationales	
M13	Années	Années de naissance : 2005-2006	
	Clubs	VEBB, VBC Porrentruy, VBC Tramelan, VFM (ex-groupe compétition) VBC La Suze, VBC La Vendline, VB Péry (ex-groupe plaisir)	VFM, VBC La Suze, VEBB ; VBC Tramelan et VB Péry (ex-équipes mixtes)
	Possibilités d'entraînement	<ul style="list-style-type: none"> - 1 à 2 entraînements hebdomadaires (1h30) en fonction des clubs ; - Exigences identiques concernant les entraîneurs, entourés de bénévoles parfois non formés ; - Equipes minivolley M15 et/ou juniors M15/M17/19 (6x6) dans ces mêmes clubs qui permettent d'augmenter le nombre d'heures d'entraînement ; 	

		- Talents précoces envoyés aux SAR.	
	Mode de championnat	M13 filles Compétition ; 4x4 M13 filles Plaisir ; 4x4 4 tournois annuels	M13 garçons ; 4x4 4 tournois annuels
M15 4x4	Années	Années de naissance : 2003-2004	
	Clubs	VBC Tramelan, VBC Porrentruy, VFM, VEBB, VB Péry (ex-groupe compétition) ; VBC La Suze, VBC La Vendline, VBC Porrentruy, VBC Val Terbi, FSG Courfaivre (ex-groupe plaisir)	VB Péry (intégré au groupe compétition)
	Possibilités d'entraînement	<ul style="list-style-type: none"> - 1 à 2 entraînements hebdomadaires (1h30) en fonction des clubs ; - Exigences identiques concernant les entraîneurs, entourés de bénévoles parfois non formés ; - Equipes juniors M15/M17/19 (6x6) dans ces mêmes clubs qui permettent d'augmenter le nombre d'heures d'entraînement ; - Talents envoyés aux SAR et aux structures Sport-Arts-Etudes 	
	Mode de championnat	M15 filles Compétition ; 4x4 M15 filles Plaisir ; 4x4 4 tournois annuels	M15 garçons ; 4x4 4 tournois annuels

Le passage au championnat junior régulier avec un système 6x6 est possible dès la catégorie M15. Dans notre région, les juniors M15 peuvent donc jouer deux formes de championnat : junior et minivolley, par exemple **lorsque le contingent de l'équipe ne permet pas d'assurer un championnat joué en 6x6**. Les règles liées aux hauteurs de filet ne permettent pas d'intégrer ces équipes M15 à d'autres championnats.

Catégorie M15 6x6 (2003-2004)		
Filles	Clubs	VBC La Suze, VBC Porrentruy, VEBB, VFM

	Volume d'entraînement	<p><i>Dans les clubs :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - En moyenne, 1 entraînement M15 hebdomadaire (1h30) ; - Dès que possible, augmentation du volume d'entraînement grâce à l'insertion dans des équipes juniors supérieures (intégrées ou non¹), voire des équipes actives (en fonction de l'offre du club). <p>Intégration des talents à la SAR (3h toutes les 2 semaines) et aux structures Sport-Arts-Etudes de VFM et VEBB (total de 10-15h d'entraînement/semaine).</p>
	Mode de championnat	<p>M15 6x6 ; championnat en 4 tours ;</p> <p>Intégration possible à d'autres championnats dont les modes sont présentés plus loin.</p>
Garçons	Club	VEBB
	Volume d'entraînement	<p><i>Dans les clubs :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - En moyenne, 1 entraînement M15 hebdomadaire (1h30) ; - Dès que possible, augmentation du volume d'entraînement grâce à l'insertion dans des équipes juniors supérieures (intégrées ou non), voire des équipes actives. <p>Intégration des talents à la SAR (3h ; 1 session par mois) et à la structure Sport-Culture-Etudes de Bienne (total de 10-15h d'entraînement/semaine)</p>
	Mode de championnat	<p>M15 6x6 ; organisation de 4-5 tournois interrégionaux (Neuchâtel, Valais, Jura-Seeland) ;</p> <p>Intégration possible à d'autres championnats dont les modes sont présentés plus loin.</p>

Suite à la séance regroupant les chefs techniques de SVRJS, le comité a proposé une refonte des modes de championnats juniors M17, M19, M23 afin de répondre à **leurs attentes d'un championnat compétitif pour les équipes juniors talentueuses**, souhaitant aussi se préparer aux CHS, **et d'un championnat plus homogène pour les équipes juniors « plaisir »**. SVRJS vise ainsi la distinction nette du sport compétitif et du sport de masse : ainsi, pour la saison 16/17, il a été proposé aux clubs **d'inscrire** une équipe junior :

- Soit en catégorie junior M17, M19, M23 pour les équipes juniors « plaisir » (sport de masse) **qui visent l'obtention du titre junior régional** ;

¹ Cf. explication au paragraphe suivant le tableau : dès la saison 16/17, une équipe junior peut être inscrite en ligue junior ou être intégrée en ligue active correspondant à son niveau sportif. Le terme « intégré » désigne donc ce dernier type d'inscription.

- Soit en catégorie active D5, D4, D3, D2 ou H3, H2 – en fonction du niveau de l'équipe – pour **les équipes compétitives qui visent l'obtention du titre régional de la ligue** dans laquelle elles jouent.

2 tournois de qualification aux CHS sont organisés dans la région SVRJS (11 décembre 2016 et 15 janvier 2017). Chaque équipe junior – **qu'elle joue dans le sport de masse ou dans le sport visant l'élite** – peut s'inscrire aux tournois qualificatifs d'un point de vue réglementaire.

Catégorie M17 (2001-2002)		
Filles	Clubs	<i>Equipes inscrites en ligue junior</i> : BMV92, VBC La Suze, VB Péry, VBC Porrentruy, VBC Tramelan, VBC Val Terbi, FSG Courfaivre <i>Equipe inscrite en ligue active</i> : VFM (D3)
	Volume d'entraînement	Sport de masse : - 1 à 2 entraînement(s) hebdomadaire(s) avec l'équipe junior ; - Dès que possible, augmentation du volume avec intégration dans une équipe junior supérieure, voire une équipe active.
		Sport visant l'élite : - 1 à 2 entraînement(s) hebdomadaire avec l'équipe intégrée en ligue active ; - Entraînements supplémentaires avec d'autres équipes juniors (intégrées ou non) et/ou actives ; Intégration des joueuses ayant un potentiel intéressant à la SAR (si elles sont encore en âge) , ainsi qu'aux Centres de formation si possible. Si ce n'est pas le cas, intégration aux entraînements Volley Jumpers afin d'augmenter le volume d'heures d'entraînement en visant le sport d'élite.
	Mode de championnat	Championnat juniors M17 6x6 : 1 tour simple ; 2 ^{ème} tour avec 2 groupes (1 groupe Titre, 1 groupe Classement)
Intégration en ligue active 6x6 ; Si intégration de la joueuse en D5, D4 ou D3 : 2 tours simples ; Si intégration de la joueuse en D3 : 2 groupes font un tour ; les 4 premières équipes des 2 groupes jouent pour le titre/promotion, les 3 dernières équipes des 2 groupes jouent pour le classement/maintien.		
Garçons	Club	0 équipe inscrite : intégration des joueurs aux équipes juniors M19, M23, voire aux ligues actives.

	Volume d'entraînement	<p>Sport de masse :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 à 2 entraînement(s) hebdomadaire(s) avec l'équipe junior ou active ; - Dès que possible, augmentation du volume avec intégration dans une autre équipe.
		<p>Sport visant l'élite :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 à 2 entraînement(s) hebdomadaire avec l'équipe junior intégrée ou active ; - Entraînements supplémentaires avec d'autres équipes juniors (intégrées ou non) ou actives ; <p>Intégration des joueurs ayant un potentiel intéressant à la SAR (s'ils sont encore en âge), ainsi qu'au Centre de formation si possible (VEBB). Si ce n'est pas le cas, intégration aux entraînements Volley Jumpers afin d'augmenter le volume d'heures d'entraînement en visant le sport d'élite.</p>
	Mode de championnat	<p>Absence de championnat régional M17 ; tournois interrégionaux M19/M23 ou championnats actifs H2/H3 ;</p> <p>Si intégration en H3 : 2 groupes font un tour ; les 3 premières équipes des 2 groupes jouent pour le titre/promotion, les 3 dernières équipes des 2 groupes jouent pour le classement/maintien.</p> <p>Si intégration en H2 : championnat interrégional entre SVRJS et SVRN ; 2 tours simples.</p>

Catégorie M19 (1999-2000)		
Filles	Clubs	<p>Equipes inscrites en ligue junior : VBC La Suze, VBC Val Terbi, FSG Courfaivre, VEBB, VBC Porrentruy, VFM, FS Glovelier, VBC Tramelan, CV Rossemaison, VBC Delémont M23 (équipe avec dérogation), VBC La Vendline</p>
		<p>Equipe inscrite en ligue active : VBC Porrentruy (D3)</p>
	Volume d'entraînement	<p>Sport de masse :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 à 2 entraînement(s) hebdomadaire(s) avec l'équipe junior ; - Dès que possible, augmentation du volume avec intégration dans une autre équipe.
		<p>Sport visant l'élite :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 à 2 entraînement(s) hebdomadaire avec l'équipe junior intégrée ; - Entraînements supplémentaires avec d'autres équipes juniors (intégrées ou non) ou actives ; <p>Intégration des joueuses ayant un potentiel intéressant aux Centres de formation si possible. Si ce n'est pas le cas,</p>

		intégration aux entraînements Volley Jumpers afin d'augmenter le volume d'heures d'entraînement en visant le sport d'élite.
	Mode de championnat	Championnat juniors M19 6x6 : 2 groupes font un 1 ^{er} tour ; les 3 premières équipes des 2 groupes jouent ensuite pour le titre et les 3 dernières équipes jouent pour le classement.
		Intégration en ligue active 6x6 (modes exposés dans le tableau M17)
Garçons	Clubs	1 équipe inscrite en ligue juniors M19 : VBC Porrentruy
	Volume d'entraînement	Sport de masse : - 1 à 2 entraînement(s) hebdomadaire(s) avec l'équipe junior ; - Dès que possible, augmentation du volume avec intégration dans une autre équipe.
		Sport visant l'élite : - 1 à 2 entraînement(s) hebdomadaire avec l'équipe junior ; - Entraînements supplémentaires avec d'autres équipes juniors (intégrées ou non) ou actives ; Intégration des joueurs ayant un potentiel intéressant au Centre de formation si possible (VEBB). Si ce n'est pas le cas , intégration aux entraînements Volley Jumpers afin d'augmenter le volume d'heures d'entraînement en visant le sport d'élite.
Mode de championnat	Absence de championnat régional M19 ; tournois interrégionaux M19/M23 ou championnats actifs H2/H3 (modes présentés dans le tableau M17).	

Catégorie M23 (1995-1998)		
Filles	Clubs	Equipe inscrite en junior : VBC Delémont (dérogation ; équipe placée en M19)
		Equipes intégrées en ligue active : VBC Nidau (D4), VBC La Suze (D4) et VBC Porrentruy (D3)
	Volume d'entraînement	Sport de masse : - 1 à 2 entraînement(s) hebdomadaire(s) avec l'équipe junior.
Sport visant l'élite : - 1 à 2 entraînement(s) hebdomadaire avec l'équipe junior intégrée ;		

		- Entraînements supplémentaires avec d'autres équipes actives ; Intégration des joueuses ayant un potentiel intéressant au Centre de formation.
	Mode de championnat	Pas de championnat junior 6x6 Intégration en ligue active 6x6 (modes exposés dans le tableau M17)
Garçons	Clubs	<i>Equipes inscrites en junior</i> : Volleyboys Bienne et VBC Porrentruy <i>Equipe intégrée en ligue active</i> : VBC Nidau (H3)
	Volume d'entraînement	<i>Sport de masse</i> : - 1 à 2 entraînement(s) hebdomadaire(s) avec l'équipe junior ; - Intégration à une équipe active. <i>Sport visant l'élite</i> : - 1 à 2 entraînement(s) hebdomadaire avec l'équipe junior intégrée ; - Entraînements supplémentaires avec d'autres équipes actives ; Intégration des joueurs ayant un potentiel intéressant au Centre de formation (VEBB).
	Mode de championnat	Championnat junior M23 6x6 : 2 tournois en partenariat avec SVRN. Championnats actifs H3/H2 (modes présentés dans le tableau M17).

2.3) PLAN STRATÉGIQUE DE SVRJS – BILAN ET PROJETS

Le concept régional de la relève 2015/2016 prévoyait la mise en œuvre de la proposition 2 du plan stratégique de SVRJS, « Promouvoir la formation et le soutien des entraîneurs », sous la direction de Roland Zbinden, élu comme coordinateur du **plan stratégique lors de l'Assemblée générale de SVRJS** en juin 2015. Cette proposition entretenait des liens importants avec la relève car elle visait le **développement d'un encadrement de qualité, formé, dynamique et structuré des juniors** par des entraîneurs compétents. Un budget de 5000.- avait été alloué.

Les objectifs poursuivis étaient de plusieurs ordres : (1) fédérer les entraîneurs dans

une perspective de formation continue, d'échanges d'expériences, de partage de supports, etc., (2) soutenir les entraîneurs et susciter de nouvelles vocations, (3) créer un lien entre les entraîneurs et le comité SVRJS.

Plusieurs activités ont été mises sur pied par le coordinateur qui termine son mandat en étant très satisfait du travail accompli :

- 5 rencontres entre le coordinateur, Serge Jubin et Pablo Brenlla, entraîneurs, **afin d'imaginer la concrétisation des postulats en faveur des entraîneurs** ;
- **14 visites d'entraînement (en catégories LNA dames, D2, DM17, DM15, KidsVolley), doublées d'échanges entre entraîneurs** ;
- **2 séances thématiques pour entraîneurs (l'une à Delémont, parlant des attentes des entraîneurs et des projets liés à la réalisation de ce point du plan stratégique et l'autre à Tramelan, traitant de la planification d'une saison de volleyball d'un point de vue théorique et du travail de la réception d'un point de vue pratique)** ; avec des participations plus ou moins fortes, mais avec un important contenu et des échanges très nourris entre participants ;
- **La création d'une rubrique fermée « Pour les entraîneurs » sur le site de l'association avec la création d'un modèle d'entraînement et d'une base de données facilitant les échanges entre entraîneurs (exercices, entraînements)** ;
- **La création d'un poste indemnisé d'animateur-responsable des entraîneurs, avec cahier des charges** ;
- **La constitution d'un groupement des entraîneurs de SVRJS, avec la désignation du responsable de ce groupement (Romeu Filho)** ;
- **L'organisation d'un cours de perfectionnement J+S, avec l'aide de Nicole Schnyder qui a animé le cours, ayant attiré un nombre record d'entraîneurs depuis plusieurs années.**

Notons également que le coordinateur du plan stratégique a participé à l'élaboration et au développement du projet de championnat masculin interrégional (SVRJS/SVRN) pour la saison 2016/2017, tant pour les juniors garçons que pour la catégorie H2.

Le concept régional de la relève 2016/2017 prévoit de poursuivre le travail entamé par Roland Zbinden pour cet axe 2 du plan stratégique, sous la direction cette fois de **Romeu Filho. Lors de l'assemblée ayant constitué le groupement des entraîneurs de SVRJS, les entraîneurs ont émis le souhait que les mêmes activités soient reproduites au cours de la saison 2016/2017. Romeu Filho démarrera donc les premières activités de son mandat en proposant des visites d'entraînements et des soirées thématiques. D'autres types activités ne sont pas à exclure.**

Par ailleurs, la proposition 4 « Développer les relations avec les médias » verra le jour au cours de la saison 2016/2017 grâce à la **création d'un mandat du responsable de la presse et des médias. Les objectifs fixés pour la saison concernant ce poste sont multiples : élaborer un cahier des charges lié au mandat, permettre au volleyball régional de retrouver une place dans la presse grâce à la parution d'un (ou 2) article(s) hebdomadaire(s) et renforcer la présence du volleyball**

dans d'autres formes de médias régionaux ou non (Internet, réseaux sociaux). Une séance de préparation aura lieu au mois d'août entre différents membres du comité de SVRJS et Julien Boegli, responsable de la presse et des médias. Un budget de 6000.- est alloué cette saison à la réalisation des activités présentées ci-dessus (pour les deux mandats).

2.4) CHAMPIONNAT AMICAL DE VOLLEYBALL

Un championnat dit *amical* de volleyball est toujours organisé au sein du Jura et du Jura bernois. Il est composé d'une douzaine d'équipes (Delémont, Montfaucon, Courtételle, Fontenais, Cornol, Belprahon, Perrefitte, Chevenez, Vendline ; certains groupes possédant 2 équipes) qui dispute un championnat mis sur pied de façon informelle, en parallèle du championnat de SVRJS, du mois d'août au mois de juin. Pour la plupart, ces équipes ne souhaitent volontairement pas être intégrées au championnat de SVRJS car elles ne peuvent pas répondre, en termes de coûts d'inscription ou de quotas d'arbitrage, aux exigences d'un tel championnat. Toutefois, pour la saison 16/17, une équipe du championnat amical de Courtételle est inscrite en D5, à noter que le club possède déjà d'autres équipes en championnat régional.

2.4) BEACHVOLLEYBALL

Pour terminer, les activités de beachvolley ne constituaient pas un axe prioritaire à développer pour la saison 15/16. Le concept régional de la relève 15/16 présentait les activités de Volley Espoirs Biel-Bienne qui battent actuellement leur plein. Un groupe s'entraîne avec Nicole Schnyder. L'objectif de performance est toujours visé : « atteindre le plus haut rang possible » aux tournois de beachvolley. Les athlètes engagées gèrent leur parcours athlétique à nouveau de manière autonome et elles sont toujours autorisées à former des équipes avec des joueuses issues d'autres clubs. Des entraînements sont également dispensés par le club aux autres juniors de manière occasionnelle.

De même, les entraîneurs SAR garçons (Nicole Schnyder et Sven Tschanz) ont proposé aux joueurs intéressés de participer à un tournoi amical de beachvolley à Morat (<http://www.bisenoire.ch/>). Quatre enfants se sont entraînés dans l'objectif de découvrir le volleyball sous une autre forme que l'indoor, en visant le plus haut rang possible, et ont décroché la 1^{ère} place (Laciga/Bortoluzzi) et la 3^{ème} place (Schnyder/Beltramelli) du tournoi.

Pour la saison 16/17, la région SVRJS ne prévoit pas de développer spécifiquement les activités de beachvolleyball. Elle laisse la possibilité aux clubs d'organiser, s'ils le souhaitent, des tournois amicaux de beachvolley et elle promeut ces événements par le biais du site Internet de l'association. Par ailleurs, chaque club – comme le VEBB – ou les sélections régionales sont libres d'inciter leurs joueurs à pratiquer le beachvolley, en se fixant les objectifs qu'ils jugent pertinents et adaptés. A l'heure actuelle, aucun tournoi amical n'a été annoncé dans l'association.

Aucun montant n'est prévu au budget pour le beachvolley.

3) GROUPE SAR C FILLES – BILAN ET PROJETS

Responsables impliqués : l'entraîneur principal (Leonardo Portaleoni), l'entraîneur assistant (Damien Bélet) et la responsable de la relève (Marina Bolgiani)

Les entraîneurs tirent un bilan positif de certains aspects à propos de la SAR Filles pour la saison 15/16 mais un certain nombre de critiques ont été émises, nécessitant des améliorations, notamment au niveau de la participation des clubs à l'activité, ainsi qu'au niveau du mode de convocation des joueuses.

<p>Groupe</p>	<p><u>Saison 2015/2016</u> : La préparation de l'encadrement de la SAR a débuté au mois d'août 2015 par la mise au concours des postes d'entraîneurs et d'entraîneurs-assistants. Conformément aux exigences de SV, il est exigé de l'entraîneur principal qu'il soit titulaire d'une licence TA et de l'entraîneur-assistant qu'il soit formé comme « entraîneur SAR » (Jeunesse & Sport).</p> <p>Les joueuses en âge SAR ont été convoquées aux premiers entraînements en octobre 2015. 12 filles s'y sont présentées, de manière régulière et assidue. Il était prévu que les joueuses participant aux finales suisses soient sélectionnées selon leur taille, leur potentiel physique et la qualité de leur technique de volleyball mais cela n'a pas été réalisé car le contingent s'est avéré plus limité qu'attendu (12 filles dès octobre)</p> <hr/> <p><u>Saison 2016/2017</u> : la préparation de l'encadrement de la SAR a été réalisée aux mois de mai-juin 2016 par la mise au concours des postes d'entraîneurs et d'entraîneurs-assistants (mêmes critères qu'en 2015/2016).</p> <p>Les joueuses âgées de 2003 à 2004 (voire plus jeunes, si potentiel intéressant) seront intégrées à la sélection SAR cette saison, dès septembre 2016.</p> <p>L'intégralité des filles intéressées participera aux entraînements de septembre à décembre 2016. En cas de contingent supérieur à 15 filles, une première sélection sera réalisée afin que le groupe comporte 15 joueuses en janvier 2017 et ce, jusqu'en mars/avril 2017. En fonction du groupe, la sélection des 12 joueuses participant aux CHS pourrait avoir lieu plus vite.</p>
<p>Rythme d'entraînement</p>	<p><u>Saison 2015/2016</u> : les entraînements se sont étendus d'octobre à avril, à raison d'une séance de 3h toutes les 2-3 semaines (une quinzaine d'entraînements, afin de toucher les subventions cantonales J+S).</p> <p>Les tests PISTE devaient être organisés conjointement avec la structure SAE (détectations cantonales) mais cela n'a pas été possible en raison des délais différents entre SV (fin octobre) et le Canton du Jura (au plus tôt janvier). L'entraîneur principal SAR est responsable du groupe du Centre de formation de VFM ; il a donc assuré seul la détection des joueuses de la SAR ayant un potentiel pour le Centre de formation cette saison. Elles ont ensuite été invitées aux tests du SAE.</p>

	<p>Le rythme d'entraînement a été intensifié pendant les vacances de Pâques pour renforcer la cohésion d'équipe et s'entraîner plus intensivement une fois le championnat terminé. Il était attendu que toutes les joueuses soient libérées par leur club d'origine pour participer aux entraînements SAR des vacances de Pâques ; cela n'a pas été le cas, sous prétexte d'une préparation aux autres CHS ayant lieu plus tard (M15/M17) et tous les entraînements SAR souhaités n'ont pas pu avoir lieu.</p> <p><u>Saison 2016/2017</u> : les entraînements sont prévus du mois de septembre 2016 au mois d'avril 2017, à raison d'une séance de 3h toutes les 2-3 semaines.</p> <p>Le rythme des entraînements sera intensifié durant la semaine précédant les CHS afin de renforcer la cohésion d'équipe et de s'entraîner plus intensivement une fois le championnat terminé. Il sera exigé que toutes les joueuses soient libérées par leur club durant cette période.</p> <p>Les tests PISTE seront organisés au début du mois d'octobre 2016.</p>
<p>Mode de convocation des joueuses</p>	<p><u>Saison 2015/2016</u> : une annonce officielle du début de l'activité a été publiée via le site officiel de la région et un courriel a été envoyé aux responsables de clubs, ainsi qu'aux joueuses de manière personnelle.</p> <p>En 2014/2015, 30 joueuses s'étaient manifestées lors du 1^{er} entraînement SAR avec ce type de convocation, contre 12 cette saison. S'il est indéniable que la région comporte moins de joueuses nées dans les années 2002 à 2004, les entraîneurs estiment que les clubs n'ont pas rempli leur mission d'envoyer les jeunes potentiels à la SAR car ils ont repéré certaines joueuses intéressantes qui n'étaient jamais venues à la SAR lors de matchs de championnat ou de tournois de minivolley, et qui n'y sont pas venues non plus lorsqu'elles y ont été encouragées.</p> <p><u>Saison 2016/2017</u> : une annonce officielle du début de l'activité sera publiée sur le site de l'association régionale en août 2016. Les joueuses en âges concernés recevront aussi une invitation personnelle aux premiers entraînements. Les entraîneurs des équipes M13/M15/M17 recevront également un mail personnel présentant l'activité SAR, son importance pour la région, ainsi que les attentes formulées par rapport aux filles. Une meilleure collaboration entre eux et les entraîneurs SAR doit être envisagée.</p> <p>Les 3-4 premiers entraînements seront organisés à certains points-clés de la région (ex. : Bienne, vallée de St-Imier, Porrentruy, vallée de Delémont) afin d'encourager les clubs locaux à envoyer toutes leurs joueuses à venir, au moins, s'essayer aux entraînements SAR et à s'informer au sujet des attentes concernant la participation à la sélection.</p>

Objectifs	<u>Saison 2015/2016</u> : les objectifs de la SAR Filles consistent à sélectionner les joueuses possédant un potentiel pour intégrer le cadre national, l'amélioration de leurs compétences techniques et le développement d'un esprit compétitif en visant l'obtention du titre suisse.
	<u>Saison 2016/2017</u> : les mêmes objectifs seront poursuivis la saison prochaine. Toutefois, les entraîneurs mettront aussi l'accent sur le sens de l'investissement et de la présence des joueuses dans une sélection régionale. L'expérience de la saison écoulée démontre qu'il est probablement nécessaire, à l'avenir, d'enseigner le sens des priorités dans leurs engagements volleyballistiques aux joueuses impliquées. Ainsi, il est envisagé de soumettre aux joueuses un « contrat » présentant l'attitude, l'engagement et la discipline attendus d'une joueuse SAR. Ce « contrat » est en cours de préparation.

Ainsi, SVRJS dispense **une quinzaine de séances d'entraînement, ce qui nous permet de toucher des subventions cantonales de J+S. L'investissement financier** pour cette activité représente 7000.- pour cette saison, sans tenir compte des dépenses extraordinaires (achat de nouveaux maillots, par ex.) mais il intègre également les dépenses Volley Jumpers Filles (environ 700.- à 1000.-). Le budget accordé par SVRJS est rediscuté de saison en saison en fonction des besoins exprimés par les entraîneurs et la responsable et des adaptations requises par SV.

4) GROUPE SAR C GARÇONS – BILAN ET PROJETS

Responsables impliqués : l'entraîneure principale (Nicole Schnyder-Benoit), les entraîneurs assistants (Sven Tschanz et Tatiana Hermenegildo) et la responsable de la relève.

Les entraîneurs tirent un bilan positif de l'activité SAR chez les garçons dans la région pour la saison 2015/2016 et les objectifs pour la saison 2016/2017 ont été posés.

Groupe	<p><u>Saison 2015/2016</u> : l'objectif initial était de proposer des entraînements à des enfants de même âge. Le groupe était composé de 15-20 garçons âgés de 2001 à 2006 en janvier. Certains ont quitté le groupe de manière volontaire, d'autres ont averti qu'ils ne participeraient pas aux CHS en raison de vacances. Ils étaient encore 13 en avril 2016 et tous ont participé à la préparation des CHS.</p>
	<p><u>Saison 2016/2017</u> : à l'exception d'un garçon, tous peuvent réintégrer la structure en 2016/2017, ce qui permet d'envisager un travail à moyen terme auprès d'eux.</p> <p>Les garçons nés en 2002-2006 pourront être intégrés au groupe. En cas de potentiel intéressant, des enfants plus jeunes y seront intégrés également.</p> <p>L'intégralité des enfants intéressés participera aux entraînements de septembre à décembre 2016. En cas de contingent supérieur à 15 garçons, une première sélection sera réalisée afin que le groupe comporte 15 enfants en janvier 2017 jusqu'en mars/avril 2017.</p> <p>La préparation de l'encadrement de la SAR a été réalisée aux mois de mai-juin 2016 par la mise au concours des postes d'entraîneurs et d'entraîneurs-assistants.</p>
	<p><i>Pour les 2 saisons</i> : sélection des 12 joueurs allant aux CHS sur la base de leurs compétences techniques, de leur vitesse et flexibilité d'apprentissage, ainsi que de leur capacité à développer un esprit de compétition.</p>
Rythme d'entraînement	<p><u>Saison 2015/2016</u> : 8 entraînements planifiés régulièrement (à intervalle de 3-4 semaines) de janvier à avril, dont 4 entraînements au début du mois d'avril pour intensifier la préparation aux CHS et encourager le développement d'une dynamique d'équipe.</p>
	<p><u>Saison 2016/2017</u> : 15 entraînements planifiés entre septembre 2016 et avril 2017, dont 4 entraînements au début du mois d'avril pour les CHS. La SAR démarre le 18 septembre 2016 à Bienne. Les tests PISTE seront organisés début octobre 2016.</p>

	<p><i>Pour les 2 saisons</i> : le calendrier des entraînements est conçu de manière à ce qu'ils participent à 1 (ou 2) entraînement SAR par mois, plus un tournoi (minivolley ou championnat interrégional).</p>
<p>Mode de convocation des joueurs</p>	<p><u>Saison 2015/2016</u> : un sondage a été réalisé auprès des clubs possédant des garçons en âge SAR afin qu'ils motivent leurs joueurs à y participer. 4 clubs étaient concernés, l'un d'entre eux a décliné complètement l'offre et n'a envoyé aucun garçon sous prétexte que la formation au sein du club était préférable pour cette saison.</p>
	<p><u>Saison 2016/2017</u> : les « anciens » joueurs seront avertis personnellement de la reprise des activités SAR. Un contact électronique direct est également envisagé auprès des garçons licenciés en M13 la saison dernière afin de les encourager à rejoindre le groupe. Enfin, les responsables du groupe prendront contact avec chaque entraîneur possédant des garçons dans son équipe afin de lui expliquer le concept SAR, de mettre en place une collaboration et de l'inciter à envoyer ses joueurs intéressants.</p> <p>Un « rappel » officiel sera également lancé par l'un des entraîneurs lors d'une séance concernant le minivolley en septembre 2016.</p> <p>Les entraîneurs se rendront également au tournoi de minivolleyball le 3 octobre 2016 à Corgémont afin de promouvoir la SAR garçons.</p>
<p>Objectifs</p>	<p><u>Saison 2015/2016</u> : « proposer une approche du volleyball de compétition en 6x6 (vs l'approche Kids ou le 4x4 en minivolley), avec les spécificités du règlement SAR » constituait l'objectif premier. La participation au groupe SAR a permis aux enfants de développer leur esprit compétitif, d'apprendre un système de jeu adéquat à leur niveau.</p>
	<p><u>Saison 2016/2017</u> : « poursuivre la formation technique et tactique des joueurs » selon les guidelines de SV est l'objectif prioritaire pour la saison à venir.</p>

Nous dispensons une quinzaine de séances d'entraînement, ce qui nous permet de toucher des subventions cantonales de J+S. L'investissement financier de SVRJS pour cette activité représente 7000.- en 2016/2017 mais il intègre également les dépenses Volley Jumpers garçons (entre 700.- et 1000.-).

Le budget accordé par SVRJS est rediscuté de saison en saison en fonction des besoins exprimés par les entraîneurs et la responsable et des adaptations requises par SV.

5) GROUPES VOLLEY JUMPERS – BILAN ET PROJETS

Responsables impliqués : les entraîneurs principaux (Luca Verardo pour le groupe filles et Sven Tschanz pour le groupe garçons) et la responsable de la relève.

La région Jura-Seeland met sur pied un groupe d'entraînement Volley Jumpers Filles depuis la suppression de la catégorie SAR B par SV. En 2015/2016, un groupe d'entraînement Volley Jumpers Garçons (+94) a également vu le jour. Des bilans et des nouveaux objectifs différents sont posés pour les deux groupes pour la saison 16/17.

VOLLEY JUMPERS FILLES	
Objectifs	<p><u>Saison 2015/2016</u> : « travailler les gestes techniques » était l'objectif prioritaire. Dans cette optique, le Volley Jumpers visait l'amélioration des compétences de joueuses trop âgées pour la SAR afin qu'elles puissent se présenter aux tests de détection de SwissVolley. Malheureusement, le Centre de Formation a fait part tardivement du fait qu'il n'organisait pas les tests de détection en 2015/2016 mais qu'ils auraient lieu sous l'égide de SV en septembre 2016.</p> <p><u>Saison 2016/2017</u> : sur la base des différents constats évoqués dans ce tableau, un objectif de détection plus rigoureux est posé pour la saison 2016/2017 : « se préparer aux tests de détection et viser l'obtention d'une Talent Card, en renforçant la technique et les habiletés motrices générales ». D'un point de vue temporel, les tests 2016 ayant lieu en septembre 2016, le groupe se préparera pour les tests organisés ultérieurement.</p>
Rythme d'entraînement	<p><u>Saison 2015/2016</u> : 6 à 10 sessions de 3h d'entraînement étaient envisagées entre octobre 2015 et avril 2016. 4 sessions ont eu lieu au cours de la session, dispensées par 3 entraîneurs différents. 2 entraînements ont été annulés en raison de l'absence de l'entraîneur prévu.</p> <p><u>Saison 2016/2017</u> : 6 et 8 sessions de 3h d'entraînement seront fixées entre septembre 2016 et avril 2017, à raison d'une séance par mois.</p>
Groupe	<p><u>Saison 2015/2016</u> : il était attendu que d'anciennes joueuses SAR ou des joueuses talentueuses ayant envie de perfectionner leur technique assistent aux entraînements (années de naissance 1999-2000-2001). En réalité, des joueuses issues des championnats M17/M19 Titre et Formation, trop âgées pour la SAR et/ou n'en ayant pas fait partie, se sont présentées de manière très irrégulière aux entraînements. Le niveau du groupe s'est avéré très hétérogène et le contingent, alternait entre 18 joueuses et... 6 joueuses !</p>

	<p><u>Saison 2016/2017</u> : le groupe se composera de 6 à 12 joueuses nées en 2000-2001-2002. Au moment de l'inscription, il sera spécifié qu'un nombre limité de participantes est retenu selon leur ordre d'inscription. Des joueuses plus âgées pourraient toutefois être admises si elles possèdent un potentiel intéressant et si elles ont commencé tardivement le volleyball.</p> <p>Une participation régulière va être exigée : une absence est acceptée. Au-delà d'une absence, la participation au groupe dans l'optique de se présenter aux tests de détection ne fait plus sens et la joueuse ne serait plus admise aux entraînements.</p>
Mode de convocation	<p><u>Saison 2015/2016</u> : un mail annonçant le début de l'activité a été envoyé aux responsables de club en octobre 2015. Les joueuses intéressées se sont inscrites ensuite personnellement auprès de la responsable de la relève.</p>
	<p><u>Saison 2016/2017</u> : les entraîneurs des équipes M17/M19 et les joueuses ayant les âges concernés recevront, en août 2016, un mail explicatif du nouveau concept proposé pour le groupe et du fait que SwissVolley organise les tests de détection à présent de manière plus centralisée. On ne passera plus par les responsables de club.</p> <p>Les joueuses s'inscriront ensuite personnellement auprès de la responsable de la relève en ayant conscience des conditions exigées par l'entraîneur en termes d'investissement.</p> <p>Si le nombre d'inscrites est supérieur à 12, le 1^{er} entraînement (11.09.16) permettra de sélectionner 12 joueuses retenues pour les entraînements. S'il est inférieur ou égal à 12, il permettra à l'entraîneur d'évaluer les joueuses selon leurs habiletés afin de leur proposer des pistes de progression personnalisées.</p>

L'investissement financier de SVRJS pour ce groupe est compris dans l'enveloppe SAR Filles. Il est estimé à environ 700.- à 1000.- et il concerne les frais de salle et de défraiement de l'entraîneur responsable du groupe, nommé pour la saison 2016/2017, Luca Verardo.

VOLLEY JUMPERS GARÇONS	
Objectifs	<p><u>Saison 2015/2016</u> : « améliorer les gestes techniques du volleyball grâce à des entraînements complémentaires orientés vers l'accès au cadre national » constituait l'objectif principal du groupe. Les entraînements proposés permettaient de se familiariser également aux principes du volleyball moderne et de l'équipe nationale masculine en bénéficiant de conseils d'entraîneurs expérimentés.</p>

	<p><u>Saison 2016/2017</u> : « améliorer les gestes techniques du volleyball grâce à des entraînements complémentaires orientés vers l'accès au cadre national » constitue toujours l'objectif principal du groupe.</p> <p>Sur l'horizon temporel, il s'agit aussi de fournir une offre de volleyball intéressante de façon à maintenir l'intérêt des juniors masculins dans notre sport entre la période où ils peuvent être à la SAR et celles où ils intègrent des championnats régionaux actifs de manière régulière (ou exclusive).</p>
<p>Rythme d'entraînement</p>	<p><u>Saison 2015/2016</u> : 4 à 6 entraînements devaient être mis sur pied avec des groupes de 12-14 joueurs. Lors du 1^{er} entraînement, 9 joueurs d'âge 94+ se sont présentés à Nidau, 2 à l'entraînement suivant, puis 9 au 3^{ème}.</p> <p>3 entraînements ont donc eu lieu sur l'ensemble de la saison. Même si les garçons se montraient très satisfaits de pouvoir travailler ensemble, il semble que d'autres entraînements auraient été difficiles à placer en raison de leur présence dans d'autres championnats (H2/H3) ou dans des tournois juniors (M19/M23).</p>
	<p><u>Saison 2016/2017</u> : 8 à 10 entraînements répartis entre SVRJS et SVRN.</p> <p>Pour encourager la participation des joueurs, l'entraîneur planifie ses entraînements en parallèle d'autres événements qu'il utilise comme « motifs » pour réunir les joueurs potentiellement intéressants. Le calendrier est établi de façon à ce que les entraînements Jumpers aient lieu en parallèle de tournois ou de matchs H1.</p> <p>Le rythme d'entraînement du groupe dépend de la décision (ou non) de former une équipe qui serait inscrite aux CHS sous le nom d'un club. En effet, les juniors M17/M19 de notre région semblent nombreux, mais pas suffisamment pour que plusieurs équipes soient inscrites ; un regroupement de juniors est ainsi envisagé de façon à offrir la possibilité à ces juniors d'accéder aux CHS. Si certains juniors acceptent d'intégrer une équipe M17/M19 qui serait inscrite à la participation aux CHS sous le nom d'un club (comme VBC Nidau ou VBC Porrentruy qui ont possèdent quelques juniors garçons de cet âge) différent du leur, d'autres rendez-vous Jumpers seront fixés pour préparer les CHS.</p>
<p>Groupe</p>	<p><u>Saison 2015/2016</u> : le groupe était ouvert à tous les garçons en âge junior afin de maintenir l'intérêt du petit nombre de juniors garçons de notre région dans le volleyball. La création du groupe SAR a limité l'ouverture du groupe aux garçons M19-23.</p>
	<p><u>Saison 2016/2017</u> : l'analyse de la région SVRJS démontre un « trou » dans l'offre d'entraînement/compétition pour les âges M17/M19 (pas de championnat juniors 6 : 6, participation possible aux championnats H2/H3, 1 seule équipe inscrite dans chaque catégorie). C'est pour combler cela que le Jumpers garçons concernera les années 1999-</p>

	2000-2001-2002 pour la saison 16/17.
Mode de convocation	<u>Saison 2015/2016</u> : des e-mails individuels ont été envoyés aux joueurs en âge junior par l'entraîneur du groupe et des invitations personnelles ont été également émises lors du 1 ^{er} tournoi M23 de la saison.
	<u>Saison 2016/2017</u> : le même mode de convocation, ayant donné satisfaction à l'entraîneur en 2015/2016, est reconduit cette année. L'entraîneur s'appuiera sur le recensement des juniors masculins établi en mai-juin 2016 par SVRJS et SVRN pour convoquer les juniors et il prendra contact directement avec les entraîneurs des joueurs également. Avec une différence toutefois, les joueurs sont convoqués aux entraînements Jumpers avec un « motif » parallèle à chaque entraînement (exposé ci-dessus).

L'investissement financier de SVRJS pour ce groupe est compris dans l'enveloppe SAR Garçons. Il est estimé à environ 700.- à 1000.- et il concerne les frais de salle et de défraiement de l'entraîneur responsable du groupe, nommé pour la saison 2016/2017, Sven Tschanz.

6) STRUCTURES DE FORMATION DANS LA RÉGION SVRJS

Responsables impliqués pour le Centre de formation de Franches-Montagnes : la responsable sportive SAE (Cosette Boillat) et le responsable scolaire SAE (Claude Devanthery).

Responsables impliqués pour la structure SAE de Volley Espoirs Biel-Bienne : la responsable sportive SCE (Christine Perret).

La région SVRJS compte deux structures de formation proposant des offres de formation aux talents régionaux. Il s'agit du Centre de formation dirigé par Volleyball des Franches-Montagnes (Sport-Arts-Etudes + Centre de formation ; VFM), ainsi que de la structure Sport-Culture-Etudes dirigée par Volley Espoirs Biel-Bienne (VEBB). SVRJS soutient les deux structures à raison de 3000.- chacune depuis la saison 2016/2017 (soit 6000.- au total).

CENTRE DE FORMATION - VFM	
Description générale	<p>SV reconnaît le Centre de formation de VFM avec une section Sport-Etudes au secondaire I (SAE) et II (Centre de formation). Le club de VFM gère les aspects administratifs et sportifs de la filière.</p> <p>Des entraîneurs professionnels qualifiés sont engagés (entraîneur TA pour le SAE et le Centre de formation). SVRJS verse 3000.- par saison pour soutenir le club dans ses efforts de formation.</p>
Offre de formation	<p><u>Sport-Arts-Etudes</u> : 3 x 2h d'entraînements hebdomadaires dans le temps scolaire (10h30 – 12h30), puis trois entraînements en fin de journée avec le club.</p> <p><u>Centre de formation</u> : 4 entraînements hebdomadaires en équipe, 2x zone de confort, 2x en dehors, ainsi qu'un ou 2 entraînements physiques (fitness) et 1 entraînement technique.</p>
Suivi de santé	<p>Visite médical obligatoire afin d'obtenir le statut d'élève « Sport-Arts-Etudes » de la part du Canton du Jura ;</p> <p>Chaque dimanche, chaque joueuse reçoit son programme hebdomadaire et individuel de charges ;</p> <p>Chacune est en possession d'un « carnet de santé », contrôlé par la responsable sportive SAE, a des contacts personnels avec le responsable scolaire SAE et avec l'entraîneur ;</p> <p>Performances sportives évaluées régulièrement par le biais de tests réguliers de condition physique et d'aptitudes, un suivi des compétitions et de statistiques personnelles.</p> <p>Objectif : progresser/maintenir le niveau de la joueuse, en aucun cas régresser.</p>
Coordination de la	<u>Sport-Arts-Etudes</u> : les joueuses en âge de scolarité obligatoire

<p>formation sportive et scolaire/professionnelle</p>	<p>sont toutes scolarisées à l'école secondaire de Saignelégier. Elles quittent l'école pour s'entraîner 3x par semaine de 10h30 à 12h30. Un enseignant est mis à leur disposition pendant les pauses de midi pour rattraper les matières manquées. Aucun travail écrit n'est planifié au cours de ces heures-là ; ce sont des exercices sur papier qui doivent être rattrapés. Au sein de leur club, les joueuses réalisent encore 2 à 3 entraînements supplémentaires pour parvenir aux 10-15h de volleyball requises (entraînements <u>et</u> compétitions) si cela est nécessaire.</p> <p><u>Centre de formation</u> : les joueuses en âge de scolarité post-obligatoire s'entraînent au Centre en fin d'après-midi ou en début de soirée (trajets géographiquement trop importants pour organiser des entraînements sur le temps scolaire). Des congés spéciaux peuvent être demandés en cas de compétition mais elles sont scolairement peu déchargées.</p> <p>Elles réalisent leur temps de fitness ou de préparation physique durant leur pause de midi sur leur lieu de formation (programme préparé par les entraîneurs que les joueuses gèrent ensuite de manière autonome).</p>
<p>Promotion de la structure</p>	<p>Annonces officielles réalisées par le biais de la structure cantonale « Sport-Arts-Etudes », du Canton du Jura, d'affiches, de publications sur Internet (réseaux sociaux, site de svrjs.ch et de VFM) ;</p> <p>Séances d'informations organisées par le Canton du Jura ;</p> <p>Détection par l'entraîneur responsable de joueuses durant le championnat régional et les sélections SAR.</p> <p>En cas d'intérêt, les joueuses et leurs parents sont invités à un entretien personnel. Des tests d'aptitudes (physique + volleyball) sont organisés.</p>

De manière plus globale, la structure est discutée en fin d'année par les responsables et cela est fait avant le renouvellement des contrats des personnes engagées (entraîneurs, ...). Il n'y a pas de changement majeur à relever pour la saison 2016/2017 par rapport à la saison 2015/2016.

<p>STRUCTURE SPORT-CULTURE-ETUDES DE VEBB</p>	
<p>Description générale</p>	<p>SV reconnaît la structure de VEBB avec une section Sport-Culture-Etudes au secondaire I et II.</p> <p>Le club de VEBB gère les aspects administratifs et sportifs de la filière.</p> <p>Des entraîneurs professionnels qualifiés (TA) sont engagés.</p> <p>Les joueuses intégrées à la structure sont obligatoirement en possession d'une Talent Card distribuée par Swiss Olympics et leur potentiel de talent national est attesté par la responsable de</p>

	<p>la relève qui a signé un document d'inscription. SVRJS verse 3000.- par saison pour soutenir le club dans ses efforts de formation.</p>
Offre de formation	<p><u>Secondaire I</u> : 3 x 2h d'entraînements hebdomadaires dans le temps scolaire, puis trois entraînements en fin de journée avec le club pour atteindre un volume d'entraînement de 12 heures au moins. La préparation physique fait partie de ce quota d'heures.</p>
	<p><u>Secondaire II</u> : 3 x 2h d'entraînements hebdomadaires dans le temps scolaire, puis trois entraînements en fin de journée avec le club pour atteindre un volume d'entraînement de 12 heures au moins. La préparation physique fait partie de ce quota d'heures.</p>
	<p>La structure de VEBB souhaite répondre aux exigences de formation de la relève imposées par SwissVolley. Elle dispose d'un délai de 2 ans, en accord et avec le soutien de la ville de Bienne, pour s'en approcher le mieux possible. Jusqu'à présent, VEBB ne possédait que des équipes en ligues juniors. Pour soutenir la structure, SVRJS a alors exceptionnellement attribué une place au club en D3 afin que les joueuses aient la possibilité de disputer un championnat en ligue active et de s'approcher le plus possible en 2 ans des portes du cadre national. Une autre équipe a été inscrite en D5. Des équipes juniors sont également inscrites pour la saison à venir en M15 et en M19.</p>
Suivi de santé	<p>Chaque joueuse subit un test du sport obligatoire et effectue une visite médicale par an. Une fois par mois, elle rencontre la responsable de la structure, ainsi que le coordinateur sportif de l'école responsable pour un entretien de suivi.</p>
Coordination de la formation sportive et scolaire/professionnelle	<p>Les joueuses sont toutes scolarisées dans les différentes écoles secondaires et post-obligatoires partenaires de la ville de Bienne pour le Sport-Culture-Etudes. Une moyenne générale de 5 est attendue pour leur inscription et leur maintien dans la structure. Elles quittent l'école pour s'entraîner 3x par semaine pendant le temps scolaire. Un enseignant est mis à leur disposition pendant les pauses de midi pour rattraper les matières manquées. Cet enseignant leur donne des conseils pour l'organisation de leur travail et leur fournit un appui pédagogique.</p>
Promotion de la	<p>Annonces officielles réalisées par le biais de la structure</p>

<p>structure</p>	<p>officielle de la ville de Bienne, ainsi que séances d'informations. Détection par les entraîneurs de club. Structure difficile à promouvoir en raison de la nécessité de posséder une Talent Card ; dès que la responsable a connaissance d'une personne qui détient cette carte, elle prend contact avec le/la joueur/joueuse et ses parents.</p> <p><u>Objectif sur 2 ans</u> : atteindre idéalement un contingent de 6-8 joueurs (4 joueuses pour cette saison ; l'intégration de garçons est souhaitée à court terme). Aucune obligation quantitative n'est imposée par la ville de Bienne.</p> <p>L'entrée dans la structure n'est pas aisée : au-delà de la possession de la Talent Card, de nombreuses démarches administratives (rapports de l'entraîneur principal, d'un responsable régional, de l'enseignant principal) et médicales sont nécessaires. De plus, les coûts sont à la charge des parents (env. 2'500.- par an).</p>
-------------------------	---

7) Remerciements

SVRJS remercie Patricia Schaller (finances), Roland Zbinden (coordinateur du plan stratégique), Bérénice Willemin (responsable minivolley), Leonardo Portaleoni et Damien Bélet (respectivement entraîneur principal SAR et Volley Jumpers Filles et entraîneur SAR assistant), Nicole Schnyder-Benoît (entraîneuse principale SAR Garçons), Tatiana Carvalho (entraîneuse assistante SAR Garçons), Sven Tschanz (entraîneur Volley Jumpers Garçons et entraîneur assistant SAR Garçons), Luca Verardo (entraîneur Volley Jumpers Filles), ainsi que Claude Devanthery, Cosette Boillat et Christine Perret (responsables SAE) **pour l'élaboration de ce concept régional de la relève.**

Au nom de SVRJS
Marina Bolgiani
*Responsable de la relève et de
la rédaction du concept régional de la
relève*

Contacts

- Marina Bolgiani : m.bolgiani@svrjs.ch;
- Patricia Schaller : p.schaller@svrjs.ch
- Roland Zbinden : r.zbinden@svrjs.ch;
- Bérénice Willemin: b.willemin@svrjs.ch;
- Leonardo Portaleoni : leoportaleoni@hotmail.com;
- Damien Bélet : damien.belet@netcourrier.com;
- Nicole Schnyder-Benoit : schnyder@gmx.net;
- Tatiana Carvalho: tatianahcarvalho79@gmail.com;
- Sven Tschanz : stschanz@gmx.ch;
- Luca Verardo: luca.verardo@tagheuer.com
- Claude Devanthery: c.devanthery@svrjs.ch;
- Cosette Boillat : cosetteboillat@bluewin.ch;
- Christine Perret : christine.perret@bluewin.ch